

MONTMAIN MAGAZINE

N° 13 - Janvier 2021

Erratum :

Manémontaises, Manémontais,

Au sein du bulletin municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité.

Comme vous avez pu le constater, le texte de la minorité n'apparaît pas dans la parution du Montmain Magazine du mois de janvier 2021.

En date du 21 décembre 2020, Madame Mousset Valérie, adjointe au Maire et vice-présidente de la commission communication a demandé par mail à l'ensemble des membres de cette dernière, leurs propositions d'idées, d'articles pour le Magazine.

Nous n'avons reçu aucune réponse à ce mail, de la part de Monsieur Baudel Aymeric, membre de la commission communication et de la minorité.

La minorité n'a repris contact avec la mairie qu'une fois le magazine distribué, pour nous menacer de saisir le tribunal administratif pour non diffusion d'un article qui ne nous a jamais été transmis. Par mail, en date du 9 février, une réponse a été faite en leur mentionnant de nous faire parvenir ce dernier.

Lors du dernier conseil municipal en date du 15 février 2021, nous avons confirmé à la minorité que nous imprimerions leur texte, une fois que ce dernier nous sera transmis, bien que le délai fût passé.

Nous profitons de cet erratum pour vous informer du projet d'installation d'une Antenne sur notre Commune, Chemin de la Messe.

Antenne Orange Implantation :

Comme vous avez pu le constater ou l'entendre dire une antenne pour le déploiement de la 4G sur Montmain (qui est en zone blanche, pratiquement sans réseaux pour la téléphonie) doit être implantée chemin de la Messe.

Ceci est en aucun cas, une volonté de la Mairie bien au contraire mais cette décision a directement été prise par le ministère.

En 2018, nous avons échangé justement sur l'éventualité de cette implantation, le prestataire nous avait demandé si nous avions un terrain communal pour l'implantation de celle-ci et bien entendu nous avons répondu défavorablement.

Un propriétaire privé du chemin de la messe nous avait recontacté avant les élections pour nous informer qu'il avait été approché par orange sur un terrain agricole qu'il loue déjà à un agriculteur. Nous avons convenu avec ce propriétaire d'attendre les élections pour en parler selon la nouvelle équipe municipale.

A ce jour, suite à de nombreux échanges téléphoniques pas très concluants nous avons enfin pu se réunir avec :

Mme HARAUX Ludivine, Maire de la Commune
M HARAUX Aimé, Adjoint au Maire
M MOREAU Jacky, Conseiller Municipal
M LECOURT Jacques, Conseiller Municipal

M BARBOZA, Responsable territorial négociation chez Orange,
M DECET David SPH TELECOM

M Jean-Luc BURLAND, Directeur du Pôle de Proximité des Plateaux-Robec,
Mme Juliette PREVOT, Directrice Adjointe du Pôle de Proximité Plateaux Robec

Suite à un appel téléphonique du 22 mars 2021 de la métropole, nous disant que Monsieur Barboza de Orange ne pourrait se rendre sur place et après avoir passé multiples appels, j'ai réussi à renégocier sa venue de Caen à la Mairie.

A 14h30 tout était réglé, Monsieur Barboza et Monsieur Decet avaient réglé le problème de changement de région avec la Covid.

A 16h30, étaient présents Madame Haraux, Messieurs Haraux, Moreau et Lecourt pour la commune, pour la Métropole Monsieur Burland et Madame Prévot et pour l'antenne Monsieur Barboza et Monsieur Decet.

Après un exposé de la situation, il s'est avéré que nous n'avions pas le choix d'accepter cette antenne, celle-ci étant une décision ministérielle.

Par contre notre débat a été sur l'emplacement de celle-ci, en effet, elle devait être implantée chez un propriétaire privé, or nous ne pourrions absolument pas intervenir sur l'aménagement autour de celle-ci. Madame Prevot a proposé de la déplacer et de la mettre sur le terrain communal juste en face, ce qui nous permettrait avec l'assistance de la métropole d'arborer tout autour, pourquoi pas l'emboisé et nous en aurions la maîtrise totale.

Nous avons terminé la réunion à la Mairie à 18h30 et nous nous sommes rendus sur place afin de rencontrer les riverains, trois riverains du chemin des Forrières étaient présents ainsi qu'un habitant de la rue Eugénie Watteel. Nous avons expliqué aux riverains ce que nous avons proposé et que nous leurs rendrons compte des prochaines informations.

Je précise que cette réunion devait se passer sur le terrain or Monsieur Baboza et Monsieur Decet n'ont pas jugé utile de s'y rendre. La métropole connaissait déjà l'emplacement donc désolé pour Monsieur Mirianon et Monsieur Baudel, le plus simple aurait été de venir en mairie au lieu d'attendre sur place pendant un certain temps.

Après discussion, je devais voir avec le propriétaire privé qui a déjà signé le bail avec Orange, s'il était d'accord pour dénoncer celui-ci.

Monsieur Barboza nous a donc informé qu'il fallait repasser le dossier en commission et qu'il nous tiendrait informé. Concernant toutes les nuisances que peut engendrer cette antenne, (évoquées par les riverains), des études ont été réalisées et ne portent aucune atteinte à l'environnement.

A ce jour le 25 mars le propriétaire est d'accord pour rompre le bail, j'ai appelé Monsieur Barboza, il passe le dossier en commission rapidement.

Parole à la Minorité

Nous espérons que vous allez aussi bien que possible en cette période si compliquée. Nous aurions voulu vous souhaiter une année 2021 meilleure que celle écoulée, mais comme vous avez pu le remarquer nous étions absents du Montmain Magazine... Surpris nous l'avons été, comme vous certainement ! Une méprise, liée au

fonctionnement très particulier de la commission communication, n'a pas permis la parution de notre parole aux Manémontais. Mais après un débat démocratique engagé, la loi s'impose et voici les informations et les impressions que nous voulions partager avec vous.

Le débat dans notre commune se fait avec difficulté et, il nous est souvent reproché de poser trop de questions et de ne pas aider. Mais, comme vous le comprendrez aisément, nous obliger à participer à des actions avec lesquelles nous sommes en désaccord, serait nous contraindre. Nous contraindre à renier notre projet et nos ambitions pour vous.

L'étiquette d'opposition qui nous a été collée, nous l'assumons, en demandant régulièrement des compléments d'informations et en délibérant afin de pouvoir voter au Conseil Municipal ce qui nous semble cohérent avec le projet que nous avons porté devant vous.

Cette opposition n'est pas stérile : nous savons accompagner de notre vote les actions en faveur des Manémontais. Ainsi, nous venons de voter l'aide exceptionnelle aux associations de Montmain proposée par Mme le Maire. Cette aide fait suite à un vif débat vif qui avait vu Mme Haraux refuser lors d'un conseil municipal antérieur, l'allocation de la totalité des demandes de subventions des associations, prétextant des finances en péril pour quelques centaines d'euros et ce malgré nos protestations. Erreur dans la comptabilité de la commune ou écoute de nos arguments, la municipalité vient de trouver 3000 euros ! Nous nous en félicitons. D'ailleurs, la gestion financière de la commune est-elle aussi bonne que prétendue ? Nous en doutons ! Nous avons appris lors d'un précédent conseil municipal que la Mairie de Montmain possède trop d'argent en réserve ! L'objectif d'une commune n'est pas de thésauriser, l'argent du contribuable doit être utilisé pour la vie de la commune. Un investissement sans emprunt n'ouvrant pas le droit aux subventions, Montmain ne pourra plus donc bénéficier de ces dernières puisqu'elle a thésaurisé ! Chaque nouveau projet de construction coûtera donc plus cher aux habitants ! Vous avez dit bonne gestion ?

Une autre gestion nous interpelle : celle du conflit qui oppose le maraîcher à la municipalité et qui semble tourner au règlement de comptes plutôt qu'à la recherche d'un compromis. Lorsque l'on vous disait que le débat était difficile...

Prenez soin de vous !

Les conseillers municipaux élus représentant la liste un Nouvel Elan pour Montmain
(S. Ernst-Schonberg, C. Mirianon, A. Baudel) mail : unepm@laposte.net FB : [unnouvelelanpourmontmain](https://www.facebook.com/unnouvelelanpourmontmain)

